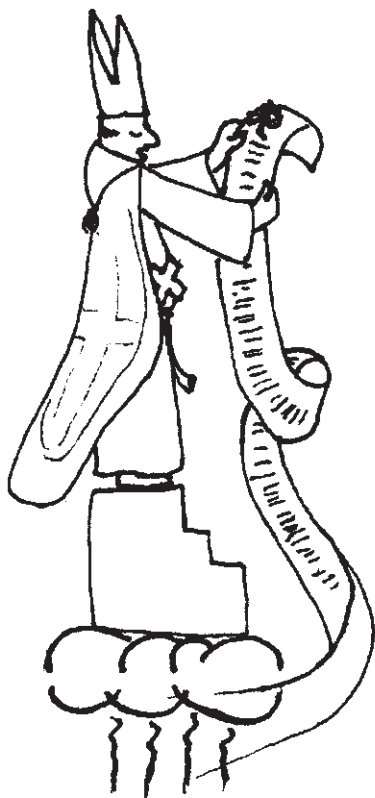


L'autre Parole



LA VIE DES FEMMES N'EST PAS

UN PRINCIPE

²
important !

A V I S D E R É A B O N N E M E N T

Ceux et celles dont l'étiquette porte une marque de couleur reçoivent leur dernier numéro. S.v.p., faites un effort pour nous faire parvenir les 4,00\$ nécessaires à votre réabonnement!

M E R C I D E V O T R E S O U T I E N !

L'autre Parole

L'AUTRE PAROLE est publiée par le collectif de femmes chrétiennes et féministes du même nom.

Thérèse Bergeron, Joce-Lyne Biron, Anne Fortin et leurs collaboratrices ont assumé la rédaction de ce numéro.

illustrations : Louise Lebrun;
dactylographie : Hélène Desmarais;
secrétariat de la rédaction: Ginette Boyer

ABONNEMENTS: régulier : 1 an (3 nos), 4,00\$
de soutien: illimité!

s.v.p., faire vos chèques à l'ordre de L'autre Parole.

ADRESSE: L'autre Parole
a/s Marie-Andrée Roy
C.P. 393, Succ. "C"
MONTREAL H2L 4K3

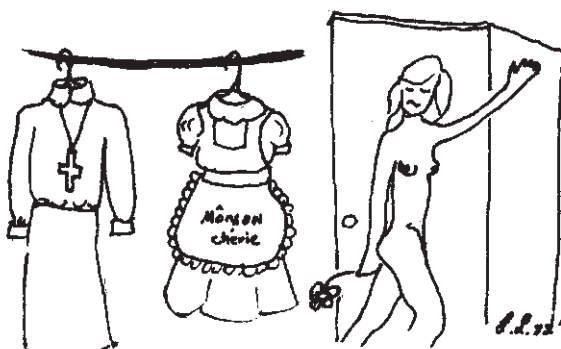
Merci !

LE MANIFESTE DU CEP SUR LA PLACE DES FEMMES DANS L'EGLISE

par Anne Fortin

Un groupe de Québec, "Chrétiens pour une Eglise populaire" a publié cet automne son Manifeste sur la place des femmes dans l'Eglise. Cette publication est importante, car elle est le signe du passage, chez des chrétiens engagés pour des valeurs de justice et d'égalité, des luttes populaires et ouvrières aux luttes des femmes. L'apparition de telles questions, dans un groupe non spécifiquement identifié comme féministe, est le signe que la place des femmes dans l'Eglise et la société n'est pas un problème périphérique, mais qu'elle est au coeur des préoccupations pour la justice. Cet élargissement d'horizon ouvre la porte à de nouvelles solidarités entre groupes chrétiens: nous constatons que nos luttes ont plus d'un terrain commun. Je me propose donc de présenter brièvement le contenu du Manifeste du CEP.

1) La situation actuelle des femmes dans l'Eglise.



Le document du CEP est très concis et il va directement au coeur des problèmes. Il montre que la situation actuelle des femmes dans l'Eglise est directement influencée par l'enseignement de l'Eglise qui a toujours valorisé deux rôles pour les femmes: soit la vie religieuse, soit la vie d'épouse et mère. Ces deux rôles se résument en fait à un seul, la maternité, qu'elle soit spirituelle ou physique. Si, dans la société civile, les droits des femmes ont beaucoup avancé depuis cinquante ans, rien ne semble avoir changé dans l'Eglise, précisément à cause de ces rôles omniprésents.

Ainsi, les tâches, nombreuses, qu'accomplissent les femmes dans l'Eglise, sont toujours des tâches de "seconde zone", sous l'autorité du clergé mâle. La principale contradiction de l'Eglise est dénoncée: on prétend reconnaître une égale dignité aux femmes, mais dans les faits, c'est l'inégalité des droits qui prévaut. Ceci est illustré dans le Manifeste par trois situations de fait. Première-

ment, la participation des femmes aux prises de décision est empêchée par l'interdiction de l'accès au sacerdoce aux femmes. Deuxièmement, la restriction des rôles sur le plan liturgique est une autre manifestation de l'inégalité réservée aux femmes. Enfin dans le discours sur la contraception, on peut se demander quelle place est faite à la réalité vécue par les femmes. Le Manifeste demande à la fin de sa brève analyse: "Qu'en est-il de la parole et de l'expérience des femmes dans tout cela?"

2) La sexualité et le corps des femmes dans l'Eglise.

Pour le CEP, le coeur du problème de la place des femmes dans l'Eglise est la sexualité et le corps de la femme. Ce serait la peur du corps de la femme qui aurait déterminé l'attitude envers les femmes de l'Eglise hiérarchique (composée exclusivement d'hommes célibataires). En imposant le modèle de la Vierge Marie aux femmes, l'Eglise a valorisé la virginité comme mode de réalisation de soi, au détriment du mariage. La femme qui refuse la virginité est renvoyée à sa spécificité biologique - la femme est une tentation, une occasion de péché, elle est le sexe - au détriment de la "globalité de sa personne". Où peut se situer dans l'Eglise la femme qui voudrait vivre activement sa sexualité? Comment, entre la virginité et la prostitution, les femmes peuvent-elles être elles-mêmes? (on se rappelle les trois modèles dénoncés dans "Les Fées ont soif": vierge-mère-prostituée). Dans cette partie du Manifeste, on aurait pu souhaiter que la réflexion théorique ait été davantage illustrée par des exemples tirés du vécu des femmes.

3) Les femmes dans les Evangiles et dans l'Eglise primitive.

Si le corps des femmes pose encore un problème à l'Eglise, le Christ lui a pourtant eu une attitude libératrice et révolutionnaire face aux femmes. Jésus a reconnu l'égale dignité des femmes et des hommes et n'a pas eu peur de transgresser les tabous de son temps en "reconnaissant le droit des femmes de répondre à l'appel de Dieu" (p. 29). Aujourd'hui, les femmes parlent de l'abolition des inégalités et des rapports de domination à partir de leur certitude d'être également aimées de Dieu.



Le Manifeste se termine par treize recommandations qui s'adressent autant à l'Eglise institutionnelle qu'à toutes les femmes chrétiennes. Les recommandations ajoutent beaucoup à la valeur du Manifeste. Elles partent vraiment du vécu, de l'observation des réalités de la vie en Eglise, et elles visent une réelle prise en

charge de cette vie en Eglise par tous ses membres, femmes et hommes. Les recommandations sont claires, simples et directes. A leur lecture, nous pouvons toutes et tous nous sentir responsables du changement dans l'Eglise. Le CEP propose des outils pour commencer dès maintenant à changer le visage de l'Eglise. Soulignons les recommandations six et douze où l'on demande que des femmes élaborent une réflexion théologique qui intègre leur vécu, "... qu'elles réfléchissent sur leur corps, leurs responsabilités et leur participation dans l'Eglise" (12). Cela nous rappelle que tout est encore à faire et que le travail commencé (dans L'autre Parole, par exemple) doit tendre à avoir une incidence sur la vie des femmes dans l'Eglise du Québec.

On ne peut que souhaiter que ces recommandations soient entendues et comprises par l'Eglise (pas seulement l'institution, mais aussi le peuple de Dieu), car elles sont véritablement l'expression d'une conscientisation à l'égalité des droits des femmes, là où ces droits sont peut-être le moins respectés dans notre société.

Si vous désirez des exemplaires du "Manifeste sur la place des femmes dans l'Eglise", écrivez aux

"Chrétiens pour une Eglise populaire"
C.P. 305, Succ. Saint-Sauveur
QUEBEC (Québec)
G1K 6W3

C'est tout toi qui grandis ...

Corps, coeur, intelligence ... c'est tout toi qui grandis
 Tes yeux émerveillés, tes bonds d'acrobate,
 Tes caresses chéries, tes pas indépendants,
 Tes pourquoi aux étoiles, tes rêveuses paresse
 C'est tout toi qui grandis ...

De maison à école
 De maternelle à terminale
 De poupée à marelle
 De calcul à dictionnaire
 C'est tout toi qui grandis ...



De cris à silence
 De mots à rites
 De crédos à solidarités
 De toi au monde
 De mort à Dieu
 C'est tout toi qui grandis ...



De berceau à Dieu, c'est tout toi qui grandis
 Et ta mère, une mère, une femme
 Avec d'autres femmes
 Chérissons le rêve
 Que les enfants du pays
 Dans les écoles du pays
 Grandissent comme toi

Corps, coeur, intelligence
 De berceau à l'école
 D'école à mort
 De mort à Dieu ...



Charlotte Plante Poulin

L.L. 82'

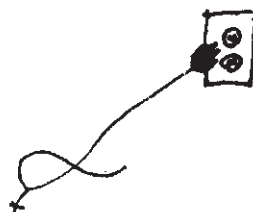
ANINE FORTIN, REpondante DIOCESAINE A LA CONDITION FEMININE

par Thérèse Bergeron

C'est avec une vive satisfaction que le groupe de Québec de L'AUTRE PAROLE a appris la nomination de madame Anine Fortin comme répondante diocésaine à la condition féminine¹.

Déjà notre groupe avait eu l'occasion de collaborer avec Anine Fortin à la réalisation d'un projet s'adressant aux pasteurs des paroisses du diocèse à l'occasion de la fête internationale des femmes, le 8 mars 1981. En effet, Anine Fortin est agente de pastorale à l'Office de pastorale sociale.

Afin d'en savoir davantage sur le nouveau mandat qu'elle s'est vue confier par l'archevêque de Québec, je suis allée la rencontrer en janvier dernier. Cette nomination remonte à septembre 1981, m'apprend Anine Fortin et c'est en prenant connaissance des thèmes abordés lors de la première rencontre réunissant les répondantes et le Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec que s'est dessiné le rôle de répondante. Lors de cette journée, la réflexion portait essentiellement sur deux points: 1) l'identification des besoins des femmes; 2) la clarification du rôle d'une répondante. Considérant que le premier thème peut se résumer par deux mots-clés, prise de conscience et solidarité - sans compter qu'il sera développé par les rapports entre les répondantes et les femmes des diocèses -, je m'attarde au rôle de répondante.



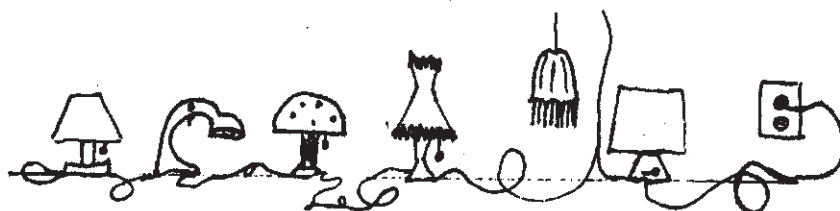
L. G. 12'

D'abord, elle doit être un point de contact dans le diocèse avec les associations féminines et avec le Comité épiscopal des affaires sociales. Elle sera donc "à l'affût de ce qui se passe, le transmettra, donnera des mains à nos préoccupations, identifiera les lieux, les enjeux de la promotion des femmes, créera des solidarités", etc. Partant de ces lignes directrices, il reviendra à chaque répondante d'interpréter sa tâche selon les conditions particulières de son milieu. Pour sa part, voici comment Anine Fortin conçoit sa nouvelle

fonction. D'abord, elle se propose de prendre connaissance de ce qui se fait dans le diocèse. C'est dire qu'elle a l'intention d'entrer en contact avec les groupes existants et, éventuellement, d'apporter un appui à leurs causes, à la suite d'actions décidées en concertation avec des équipes constituées avec des femmes intéressées à réfléchir sur leur foi.

En ce qui concerne L'AUTRE PAROLE, Anine Fortin considère que le feuillet constitue un des rares instruments apportant une réflexion théologique destinée aux femmes. Aussi, elle espère qu'il conservera le ton qui lui permet d'être à la portée de toutes les femmes et le rend susceptible d'en faire un instrument privilégié, méritant une plus large diffusion dans les groupes de femmes.

De notre côté, nous accueillons cette nomination comme un geste de rapprochement significatif entre la structure ecclésiale et les Québécoises, et nous serons attentives aux initiatives de solidarité qu'elle générera dans notre diocèse.



1. A l'invitation du Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec, chaque évêque a nommé une femme comme répondante à la condition féminine dans son diocèse.

HAUSSE DU TARIF D'ABONNEMENT

Les récentes hausses des tarifs postaux nous obligent à porter de 3,00\$ à 4,00\$ le prix de l'abonnement pour 1 an (3 nos).

LES FEMMES AURONT-ELLES LA PATIENCE D'ATTENDRE?

par Joce-Lyne Biron

Le 26 janvier dernier a eu lieu, au Centre des services diocésains, à Québec, une soirée où l'on a discuté de la place de la femme dans la société et dans l'Eglise.

L'Office de pastorale sociale, à qui revient l'initiative de cette rencontre, avait invité Pauline Marois, ministre d'Etat à la Condition féminine, et Jacques Racine, professeur à la faculté de théologie de l'université Laval (aurait-il été si dangereux de donner la parole à une femme?).

Devant un auditoire d'environ cent cinquante personnes - en très grande majorité des femmes -, Pauline Marois a traité du problème de l'égalité entre femmes et hommes dans la société québécoise, du respect des différences, de l'autonomie financière, affective, psychologique et sociale, du droit au travail, à la syndicalisation, aux congés de maternité et parentaux, et aux services de garde.

Elle a, de plus, souligné le rôle joué par les femmes dans la militance en vue d'une meilleure qualité de la vie. Elle a, enfin, présenté le féminisme non pas comme le rejet de certaines valeurs, mais comme une recherche de l'égalité et de la reconnaissance des personnes.

Quant à Jacques Racine, après avoir fait un survol des inégalités dont sont victimes les femmes dans l'Eglise - malgré les ouvertures pratiquées par Jésus - il a remis en question certaines pratiques qui ont cours au sein de l'Eglise. Qu'est-il advenu de la tradition de l'Eglise - qui a été constituée majoritairement par des hommes -, de la foi en Jésus Christ qui est venu apporter la liberté aux hommes et aux femmes, liberté qui est un élément de la Bonne nouvelle?

Pour Jacques Racine, s'il y a de l'espoir, c'est parce que l'Eglise, ce n'est pas d'abord la hiérarchie patriarcale, mais le peuple de Dieu ... en marche. Le mouvement des femmes dans la société ne peut pas ne pas se

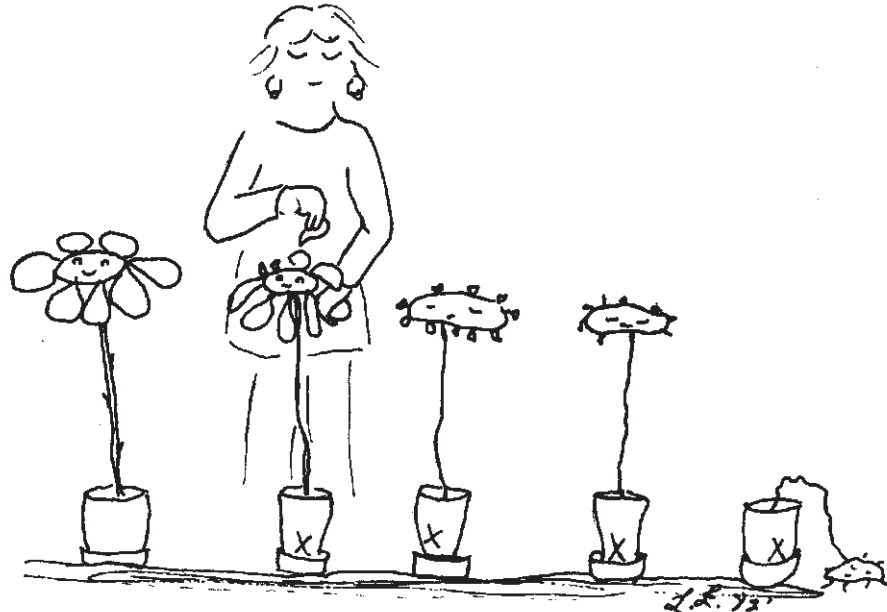


refléter - au moins lentement - à l'intérieur des structures épaisses et empoussiérées de l'Eglise.

Les temps ont changé, l'Eglise est forcée de changer, ne serait-ce que parce qu'elle ne peut plus se reproduire, la relève ne venant pas. Et pourtant les facultés de théologie sont loin d'être désertes; elles sont même fréquentées par autant de femmes que d'hommes. Quelle place l'Eglise fait-elle à toutes ces femmes diplômées? Il faudra bien qu'elle accepte de remettre en question sa conception des rapports hommes-femmes, clercs-laïcs (pouvoirs du prêtre célibataire, etc.) et qu'elle révise ses pratiques si elle veut susciter des communautés responsables. Enfin, la recherche théologique devra aussi être bouscoulée, car les femmes ont à révéler une dimension de la foi que les théologiens (mâles) et l'Eglise n'ont pas su dire.

La place de la femme est trop souvent accordée "au compte-gouttes" ou encore pour prendre la relève ... quand les célibataires masculins ne répondent plus à l'appel comme c'est le cas pour les religieuses du Nord-Ouest québécois. Serait-ce que l'exemple a déserté nos villes et que le vent de la liberté ne souffle que dans l'absolue nécessité?

J'ose dire que, bientôt, ce sera nécessité partout ... Les femmes auront-elles la patience d'attendre?



LA SORORITE DES FEMMES DE BANLIEUE

par Marthe Boudreau

"Nous avons besoin de bâtir un nouvel ordre social de coopération au delà des principes de hiérarchie, des règles et de la compétition ... Nous devons créer un modèle de vie où règne la mutualité entre les hommes et les femmes, entre les parents et les enfants, entre les personnes au sein même de leurs rapports sociaux, économiques et politiques et, enfin entre l'humanité et l'harmonie organique de la nature."¹

Les femmes de mon milieu. Cette théologienne chrétienne nous offre un idéal de taille, un projet utopique. Aussi, il peut susciter chez nous une bouffée de dynamisme. Il nous invite à bâtir un monde nouveau. Aujourd'hui, les femmes dites de banlieue forment un monde en soi. Il est mon milieu, comme celui de plusieurs femmes nord-américaines dites "petites bourgeoises".

Nous, femmes de banlieue, avons nos "tours d'ivoire". Nous vivons derrière de belles façades, de belles pelouses, bien isolées les unes des autres par une clôture ou une haie. Mais il faut passer outre ... "Et tu découvres les conditions de misère de tes voisines cachées derrière ces murs"².

Même si plusieurs d'entre nous ont peu ou pas de difficultés financières, nous connaissons bien des difficultés "d'être". Nous parlons de vide, d'insatisfaction, d'angoisse. Malheureusement, notre société de consommation a tenté de nous gaver par l'acquisition de multiples biens. Nous avons donc trop souvent atteint une "quantité de vie" bien plus qu'une "qualité de vie". Plusieurs ont une voiture, qu'elles ont parfois obtenue au prix même de leur liberté. Certaines vivent peut-être une forme d'aliénation tout à fait subtile. Aussi, il nous faut penser à nos sœurs de banlieue car sans elles, nos belles paroles deviendraient vite désincarnées.

SUITE A LA PAGE 19

DOSSIER AVORTEMENT:A LA MESURE DE NOTRE ESPERANCE

par Ginette Boyer

"Il n'est, en matière d'avortement, que deux positions simples: le TOUT ou le RIEN.

Entre ces deux extrêmes commencent les difficultés, et pour ceux qui cherchent une solution plus nuancée à ce qui leur apparaît comme un conflit majeur de valeurs et d'intérêts, un long et cruel dilemme.

Mais le dilemme ne se pose pas qu'en termes éthiques. Il se pose aussi et peut-être davantage encore, en termes STRATEGIQUES. Face à un problème évident, mais infiniment ambigu et complexe, quelle est la solution la plus apte à atteindre ce que l'on peut considérer comme des objectifs souhaitables pour tous: la promotion d'une parenté-responsable, la réduction du nombre global d'avortements et une véritable libération de la femme?"¹

Le groupe (no 1) de Montréal de L'autre Parole, lorsqu'il s'est trouvé en face du texte de l'Assemblée des évêques du Québec (AEQ), "Un appel à la vie", s'est posé un certain nombre de questions de cet ordre. Notre décision: nous joindre à d'autres groupes de femmes pour faire connaître notre désaccord avec la perspective d'"Un appel à la vie" et réaffirmer notre solidarité avec les femmes aux prises avec une grossesse non désirée.

Il nous a semblé essentiel de bien distinguer le problème stratégique et politique, du débat éthique. En effet, que les évêques refusent de reconnaître qu'il y a conflit de droits et que la notion de "droit à la vie" n'épuise pas la recherche, n'est qu'un aspect de la discussion qui dépasse déjà, d'ailleurs, les cadres de la réflexion chrétienne (voir l'éditorial du dernier numéro de la revue féministe La vie en rose). Que des femmes divergeant ne serait-ce que sensiblement de la ligne de pensée officielle n'aient eu aucune part dans la préparation de ce document n'est (hélas!) pas très neuf non plus. Mais, dans la conjoncture actuelle, que les évêques fournissent de si beaux arguments à la droite dans la société et dans l'Eglise, voilà qui débordait largement le cadre des "chicanes" ecclésiastiques. A l'occasion de la censure de la pièce de théâtre Les Fées ont soif, déjà, nous avons été partie prenante du mouvement des femmes. Cette fois encore, nous ne pouvons que nous réjouir de cette expérience.

Transformer l'Eglise afin de mettre fin à la discrimination qui s'exerce à l'endroit des femmes, en particulier, est une entreprise immense, ... à la mesure de notre espérance.

1. M.T. Meulders, "L'avortement en question", Déviance et société, Genève, 1977, vol. 1 no 3, p. 309.

La vie des femmes

Des groupes de femmes répliquent

L'ASSEMBLÉE des évêques du Québec vient de lancer un appel «aux personnes et aux associations vouées à la promotion de la vie humaine dès le début de sa conception». Ce message, en raison de ses enjeux et de son contenu même, commande qu'à notre tour, nous fassions connaître notre total désaccord au discours des évêques et redisons notre solidarité à toutes les femmes qui donnent et entretiennent la vie depuis des siècles et des siècles.

Ce discours éminemment politique nous indigné à plus d'un titre, notamment à cause de la fausse prétention qu'ont les évêques de parler d'abord en tant que citoyens (par. 32), alors qu'ils se situent constamment au niveau des arguments religieux pour justifier leur point de vue. De plus, ils savent très bien que c'est leur prestige et leur statut d'évêques qui donnent tout le poids à leur message.

Ils ont certes le droit de faire connaître leur opinion aux gouvernants. Toutefois, dans une société où prévaut la séparation de l'Église et de l'État, une Église ne saurait imposer son idéologie religieuse à l'ensemble de la population. La chrétienté québécoise n'est plus. Par conséquent, l'État québécois se doit de respecter la pluralité des consciences.

Par ailleurs, les évêques ont choisi de dresser en absolus principes et normes. Nous en tant que femmes conscientes des multiples dimensions de notre réalité quotidienne, désirons partir de la vie pour parler de la vie.

1. Des principes à la pratique

Nous voulons dénoncer sans équivoque la façon d'aborder la question de l'avortement qui consiste à poser la vie comme principe absolu, hors de toute réalité historique. Il est alors facile, pour les évêques, de décider ce

Cette déclaration sur l'avortement rendue publique mercredi immédiatement après celle des évêques du Québec, est signée conjointement par «Coordination pour l'avortement libre et gratuit», le Centre de santé des femmes du quartier, le collectif «L'autre Parole» (groupe numéro 1 de Montréal), la revue La Vie en Rose et la Fédération du Québec pour le planning des naissances.

qui est bien ou mal: il leur suffit d'ignorer les conditions de vie réelles des femmes.

La position des évêques est essentiellement théorique. Leur argumentation, basée exclusivement sur des principes, occulte de nombreuses facettes de la réalité, à commencer par les incidences à court ou à long terme de la venue d'un enfant sur la vie d'une femme; incidences physiques, psychiques, sociales et économiques. Aussi doutons-nous sérieusement de la valeur et de la pertinence d'un discours de clercs s'arrogeant le droit d'ériger la vie en principe. Or la vie des femmes n'est pas un principe.

Nous devons le répéter semble-t-il: donner la vie est un processus qui ne peut être réduit à la seule conception. C'est pourquoi nous, femmes, revendiquons de toujours pouvoir décider de la naissance d'un enfant; nous luttons pour que l'avortement soit une alternative accessible à toutes les femmes qui le désirent, dans le cadre d'un ensemble de moyens susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie. Dans notre lutte pour le contrôle de nos corps — de nos vies — il n'existe donc aucune solution de facilité!

2. Oui à la vie, mais pas à n'importe quel prix!

Nous tenons, aujourd'hui, à réaffirmer haut et fort notre volonté de contrôler nos vies et nos corps, d'avoir les enfants que nous voulons, de vivre des maternités librement consenties. Lutter pour l'avortement libre et gratuit, c'est lutter pour une véritable qualité de la vie.

Prenant la parole depuis notre chair et notre quotidien, nous savons ce qu'il en coûte de donner la vie, de la nourrir, de la soigner, de la faire grandir, de l'accompagner. Et c'est précisément parce que nous, femmes, savons ce dont nous parlons que nous réaffirmons notre droit de décider de poursuivre ou non une grossesse. Car nous aimons suffisamment la vie pour refuser qu'elle adienne dans n'importe quelle condition, à n'importe quel prix.

En affirmant qu'il suffit «d'un peu de prévenance affectueuse, d'une oreille attentive et sympathique et de quelques secours spirituels» (par 27) pour aider une adolescente à traverser les vingt prochaines années de sa vie avec un enfant, les évêques témoignent de leur ignorance face à la réalité. En outre, méconnaître, comme ils le font, la contribution historique et primordiale des femmes dans ce débat, c'est les mépriser, les considérer comme des êtres serviles dont pourraient continuer de profiter sans remords la société patriarcale et l'Église institutionnelle, un de ses plus puissants rouages.

3. Un discours qui ne coûte pas cher aux évêques

Nous nous insurgeons contre le caractère spécieux d'un pareil discours. Les évêques savent se montrer fort sympathiques à l'instauration de meilleures conditions de travail et de vie.

es n'est pas un principe

uent à l'épiscopat

Mais, concrètement, que font-ils? Où sont-ils dans la lutte pour un monde égalitaire? Il sont absents.

Les évêques privilégient de nouveau la publication d'un texte comme mode d'intervention, ce qui, tout compte fait, les compromet bien peu. En effet, il ne leur en coûte rien de se montrer sympathiques aux options écologiques, aux mesures de santé et de sécurité au travail, etc. C'est à se demander pourquoi l'Eglise n'investit pas davantage d'énergies pour revendiquer des garderies, des moyens de contraception à la fois efficaces et non nocifs, des congés de maternité et de paternité ou, encore, des conditions de travail sécuritaires et l'autonomie financière des femmes. Qu'en est-il, à ce propos, des conditions de travail des femmes salariées dans l'Eglise? Par ailleurs, au cours des vingt dernières années, les luttes des femmes ont davantage permis à ces dernières d'améliorer le contrôle de leur fécondité que l'ensemble des beaux discours des évêques et des papes. Plutôt que de promouvoir une réelle qualité de la vie, les évêques ne s'attardent-ils pas encore à tenter de dénigrer le mouvement des femmes?

Egalement, il n'en coûte pas cher aux évêques de centrer toute leur attention sur le fœtus et de placer sur un même pied les avortements pratiqués dans les meilleures conditions et ceux que des femmes livrées aux mains de charlatans ont payé de leur vie. Nous connaissons maintenant le prix qu'ils attachent à nos vies.

Il n'en coûte rien non plus de faire de pieux appels à la responsabilité dans le comportement sexuel et de faire l'apologie des méthodes de contraception dites «naturelles». En entretenant un profond sentiment de culpabilité, leur attitude rigide en matière de sexualité, d'éducation sexuelle et de contraception n'a-t-elle pas contribué à augmenter le nombre de risques mal calculés, de grossesses non désirées et peut-être même, dans

certains cas, d'IVG?

Enfin, il n'en coûte rien à l'épiscopat de s'inquiéter de la baisse de la natalité; les évêques n'ont pas, jusqu'à présent, prêché par l'exemple! A quand des garderies bondées d'enfants dans les archevêchés? Les femmes en ont plus qu'assez de porter seules le poids de l'avenir de la nation.

4. Le plaisir est encore tabou

Nous soutenons que la sexualité comme dimension intégrée de la personne est essentiellement gratifiante. C'est pourquoi une femme qui devient enceinte à la suite d'un acte sexuel vécu sans volonté de procréer n'a pas à en payer le prix, comme si c'était un péché.

Sans que les évêques abordent véritablement cette question, en filigrane à leur discours, revient constamment une conception étriquée de la sexualité en général et du plaisir en particulier. Quoi qu'on en dise officiellement, dans le milieu ecclésiastique la sexualité n'est encore tolérée qu'aux seules fins de la procréation.

La sexualité comme dimension intégrée de la personne est dramatiquement absente du message épiscopal. De toute évidence, il sous-tend que la sexualité doit s'exercer uniquement dans le cadre d'un mariage où l'on projette d'avoir des enfants. Cette référence exclusive au modèle hétérosexuel phallo-vaginal, a tôt fait de reléguer dans les zones de la subversion tout désir et tout plaisir qui ne s'y laisse pas enfermer.

Notre prise de parole de femmes, qui englobe nos désirs et notre plaisir, est la source même de l'affirmation de notre dignité. Nous sommes devenues des vis-à-vis dont les hommes doivent désormais tenir compte à tous les niveaux et dans tous les secteurs de l'expérience humaine. Voilà qui est fort menaçant pour une institution qui per-

siste à exclure les femmes de tout pouvoir décisionnel.

5. Des choix éthiques à faire

Nous croyons fermement qu'«aucune autorité extérieure (civile ou religieuse) ne peut se substituer au jugement de la conscience individuelle, seule pleinement responsable et capable d'apprécier les données complexes qui caractérisent une situation donnée». C'est à nous de décider...

Quand nous revendiquons le droit de disposer librement de nos corps, nous faisons référence à des valeurs telles que l'autonomie, la lucidité en regard de nos choix, la responsabilité propre à des personnes à part entière. De même, lorsque nous luttons pour l'exercice de ce droit, nous tentons de faire grandir la solidarité, la dignité et le respect sans condition des choix d'une personne.

Quant aux évêques, à maintes reprises dans leur message, ils chosifient le corps des femmes et refusent de la reconnaître comme sujette, notamment lorsqu'ils estiment que le fœtus ne dépend de la mère que pour la nourriture et l'habitat. Il est vrai que considérer une femme comme une personne implique qu'on lui reconnaisse le droit d'être pleinement responsable de ses choix, même lorsqu'il s'agit d'interrompre une grossesse.

Nous considérons enfin que le message de l'Assemblée des évêques du Québec, en ne brandissant que des principes, ne peut avoir la valeur d'un discours éthique. Et s'il nous faut utiliser leurs catégories traditionnelles pour être entendues nous réaffirmons, fidèles à la théologie de Thomas d'Aquin et de Vatican II que: «aucune autorité extérieure (civile ou religieuse) ne peut se substituer au jugement de la conscience individuelle seule pleinement responsable et capable d'apprécier les données complexes qui caractérisent une situation donnée».

Une vraie morale intègre le vécu

Le Devoir,
17 décembre 1981,
p. 17.

par
Andrée Quiviger

L'auteur se présente comme «une femme croyante et par surcroît engagée dans le vécu maternel». Son point de vue a été endossé par mesdames Mariette Bourgeois et Thérèse Roberge.

LE débat vient de reprendre sur la question de l'avortement. Les évêques récuse l'existence ou les buts des cliniques Lazure et des femmes qui demandent la solution à l'acte de la vie.

L'année dernière, je participais à la préparation des interventions canadiennes au synode romain sur la famille. J'ai été frappée (et je l'ai exprimé sur-le-champ) du type de préoccupations familiales que les évêques affichaient. Après avoir écoule la moitié du temps consacré aux délibérations, personne n'avait encore évoqué les réalités suivantes: paternité, maternité, parenté, éducation, enfance, adolescence. On parlait abondamment néanmoins de contraception, de moralité sexuelle et de l'attitude sacramentelle de l'Eglise eu égard aux divorcés remariés. Cela suffit à manifester à quel point les interventions étaient de type moralisateur et théologique. Cela, à mes yeux, les rends incapables d'exercer leur sens critique à propos de la réalité sexuelle qui n'existe pas en tant que principe, mais qui se pose dans la vie humaine comme une donnée vitale infiniment complexe et ambiguë. À ce titre, j'aime à déceler à travers les récits évangéliques une double attitude de Jésus qui me paraît respecter le caractère complexe et ambigu de la sexualité: la tolérance et l'humour (cf. Jn, 8, 1-2).

La sexualité a quelque chose de sauvage. Quiconque l'exerce, le sait. Tout discours qui la tient d'emblée comme mature confine à l'utopie. En matière de sexualité et de fécondité, les évêques n'ont manifestement rien à dire qui puisse le servir. En vertu de quel principe humanitaire, éthique ou même spirituel les femmes devraient-elles se soumettre au caractère sauvage de la vie qui n'attend pas leur consentement pour exercer ses puissances? À mon avis, les discours ecclésiastiques sur la question ne tiennent compte ni de l'aspect évolutif du corps génital, ni des significations plurielles de la sexualité humaine, ni surtout du caracté-

rière brutal ou s'exprime actuellement la fécondité sexuelle. Pour être en contact direct avec des femmes socio-économiquement mal munies, je m'alarme personnellement bien plus au sujet des enfants nés que des enfants qui manquent de naître.

Comme je souhaiterais que les évêques se taisent sur les questions de sexe ou d'avortement et qu'ils crient, en revanche, aux chrétiens qu'ils dirigent l'urgence de s'engager au service des enfants, des mères et des pères qui souffrent dans leurs tripes familiales. Combien d'enfants pourront dire avec le psalmiste, dans quelques années: «Moribond depuis l'enfance, j'ai enduré tes effrois: je suis à bout» (Ps 87). Et qu'un tel appel ne s'appuie pas sur la bonne conscience d'une non-complicité par rapport à l'avortement, mais bien sur les catastrophes humaines actuellement criantes.

Si les cliniques Lazure peuvent empêcher, par anticipation, d'augmenter le poids des angoisses qui pèsent déjà lourdement sur notre civilisation post-chrétienne, je leur confère une valeur humanitaire. Car avorter peut manifester un haut degré de respect envers la vie humaine.

Tant que l'Eglise hiérarchique de chez nous n'aura pas indiqué aux chrétiens des pistes à l'éthique *vécue* et ce, à partir des évangiles, elle n'a aucun droit, à mes yeux, d'exercer une critique morale appuyée sur des principes. Or, l'une des valeurs promues par l'Evangile concerne



profondément et directement le souci des hommes. Par ailleurs, il n'est rien dans l'Evangile qui incite à philosopher. Bien sûr, il est heureux que l'Eglise alerte le gouvernement à l'égard de ses devoirs envers la famille. Cependant, là aussi, l'utopie se profile. L'histoire récente montre bien que les suppléances de type structurel en matière d'éducation sont éminemment piégées. A multiplier les CDE et les garderies, il n'est pas sûr qu'on apporte les solutions au vide affectif et généralement répandu dans les familles contemporaines. Il m'apparaît dès lors prioritaire que les évêques, laissant aux femmes le soin d'aménager leur rapport à la Sauvage, en appellent à l'amour des chrétiens pour leurs frères afin qu'ils collaborent à la prise en charge des souffrances enfantines et parentales. Prêcher d'exemple, d'ailleurs, ne nuit pas. Peut-être un tel discours susciterait-il de nouveaux buts, entre autres, aux communautés religieuses qui désespèrent de se tracer une vocation sociale cohérente, de même qu'aux familles chrétiennes bien

nanties qui gardent bonne conscience malgré les drames qui sont souvent traversés par leurs propres voisins.

Je n'insiste pas sur l'absence des femmes du sein des conseils intellectuels de l'Eglise, puisque ce point m'est apparu admirablement abordé dans d'autres interventions antérieures. Cependant, je voudrais dire aux femmes qu'elles se trompent probablement si elles attendent d'être interpellées pour agir dans les structures officielles. Les mêmes sont pleines de défiance envers les femmes, qui pensent à haute voix, mais ne donnent pas beaucoup de signes d'intégration de leur message. Aussi, je me demande en vertu de quelle cohérence je rédige la présente intervention. Peut-être s'appuie-t-elle sur mon désir de voir diffusées des opinions, sinon des convictions, issues de femmes chrétiennes dont l'allégresse s'oppose à l'intégration.

faites-nous
connaître
votre opinion !
écrivez -
nous ...

BIBLIOGRAPHIE

"Au nom de la vie aussi", réaction du Conseil du statut de la femme, dans Le Devoir, 17 décembre 1981, p. 17.

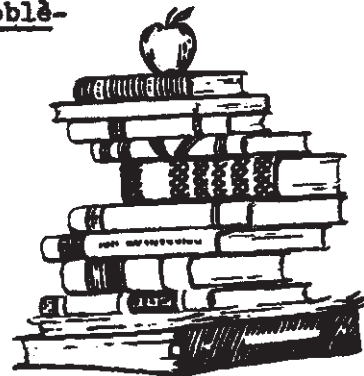
"Les chrétiens et le problème social de l'avortement", table-ronde avec Louise Melançon, Suzanne Parenteau-Carreau et Pierre Côté dans RELATIONS, janvier-février 1982. Dans ce même numéro: "Un appel en faveur de la vie": pourquoi si mal reçu?" par Julien Harvey.

"Ecrire le christianisme au masculin" par Marie Gratton Boucher, dans RELATIONS, avril 1982. Egalement dans ce numéro, un résumé de la récente position de l'AFEAS sur cette question.

"Mouvement de libération des femmes et avortement" Pour une réflexion éthico-théologique, par Louise Melançon, dans Devenir de femmes, Cahiers de recherche éthique 8, p. 89-101. Cet article comporte de nombreuses notes bibliographiques.

"L'Eglise de la miséricorde devant le problème social de l'avortement", par Paul-Emile Charland, directeur de la revue Vie ouvrière et agent de pastorale auprès de l'AFEAS, dans L'Eglise canadienne, 5 mars 1981, p. 399.

La revue LA VIE EN ROSE, mars-avril-mai 1982 fait le point sur la pratique de l'avortement dans les pays occidentaux.

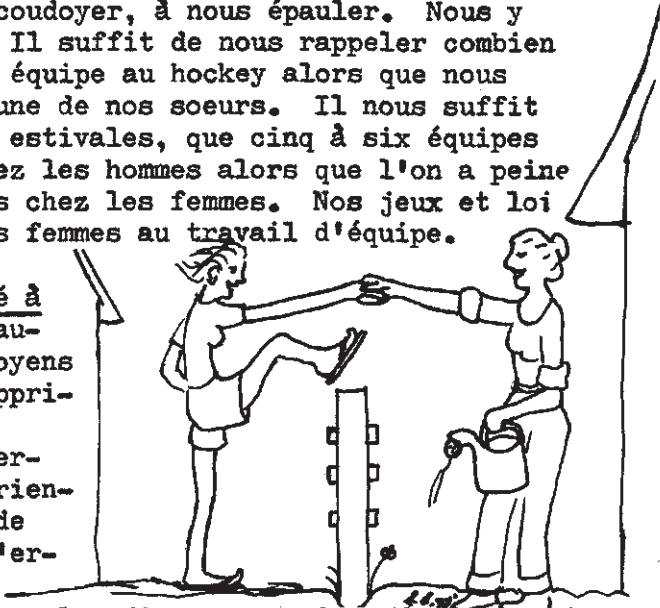


La collectivité nous est difficile. Nous, femmes, éprouvons des difficultés à travailler en équipe. Il faudra doubler nos efforts pour apprendre à nous coudoyer, à nous épauler. Nous y avons été fort peu préparées. Il suffit de nous rappeler combien souvent nos frères jouaient en équipe au hockey alors que nous allions patiner seule ou avec une de nos soeurs. Il nous suffit de remarquer, lors des saisons estivales, que cinq à six équipes de balle-molle s'organisent chez les hommes alors que l'on a peine à organiser une ou deux équipes chez les femmes. Nos jeux et loisirs n'ont donc pas préparé les femmes au travail d'équipe.

Nos tentatives de sororité à saveur d'espérance. Il nous faudra inventorier ensemble des moyens pour que nous puissions nous approprier et nous initier à vivre collectivement. Aussi je me permettrai de citer quelques expériences. Même si ces engagements de femmes peuvent être parsemés d'erreurs, ils demeurent porteurs

d'espérance. Voici quelques exemples d'actions prises collectivement par des femmes (parfois entre femmes seulement, parfois entre femmes et hommes): les relevailles, les comités de citoyens pour la protection de l'environnement, les organisations de garderie en milieu scolaire (ce n'est pas seulement l'affaire des mères), les différents conseils d'administration, les comités d'école et de loisirs (pas seulement à titre de vice-présidente ou de secrétaire), les équipes sportives, les coopératives d'alimentation, les différents comités d'échange de services multiples, les comités d'accueil des nouveaux arrivants dans le milieu et plusieurs autres ... Ces tentatives se veulent une initiation à une pratique de solidarité, à une pratique de partage.

Si nous pensons et structurons ensemble nos actions, nous, femmes de banlieue, apprendrons à vivre avec les autres femmes, au delà des clôtures et des murs. Nous traverserons ensemble la solitude des jours de ces villes-dortoirs. Collectivement, ces petites actions, banales en soit, peuvent devenir des moyens d'une pratique évangélique pour bâtir un monde meilleur aujourd'hui.



Ces débuts de sororité entre nous, femmes de banlieue, pourront peut-être annoncer un meilleur "compagnonage"³. Qui sait? Les banlieues ne seront peut-être non plus des villes-dortoirs mais bien des milieux de vie.

1. Reuther, Rosemary, Motherearth and the Megamachine: A theology of Liberation in a Feminine, Somatic and Ecological Perspective, dans Womanspirit Rising, ed. Carol P. Christ and Judith Plaskow, Harper and Row Publishers, 1979, p. 51-52.
2. Leboeuf, Lucie, Des femmes apprennent à ne pas prendre pour acquis, dans Dossiers "Vie ouvrière", Montréal, octobre 1980, p. 462.
3. Expression empruntée à Letty M. Russel, Théologie féministe de la libération, Cerf, Paris, 1976.

Pourquoi
n'abonneriez-vous
pas une amie
???.

CATHERINE DE SIENNE, THERÈSE D'AVILA ET NOUS ...

par Simonne Monet-Chartrand

Ma vie comme rivière, premier volet de l'autobiographie de Simonne Monet-Chartrand, est paru récemment aux Editions du Remue-Ménage. Simonne a eu la gentillesse de nous faire parvenir un manuscrit qui, faute d'espace, n'a pu être publié dans ce livre. En voici un extrait.

1936. A l'intérieur du parloir des prêtres, face à l'entrée principale du couvent, au deuxième étage, se trouvait une grande bibliothèque. Remplie de volumes bien rangés, à couverture noire, ils me paraissaient d'aspect sévère et aussi très mystérieux.

- "Simonne, que faites-vous ici dans le parloir privé de monsieur l'aumônier? Vous a-t-il fait venir pour "la direction spirituelle" de votre conscience?

- Non, pas du tout.

- "Alors sortez vite d'ici. Vous n'avez pas le droit de pénétrer dans ce lieu, encore moins d'ouvrir les portes vitrées de sa bibliothèque" me dit la soeur sacristine.

Etrange personnage qu'était notre aumônier-confesseur. Il avait beaucoup de pouvoir sur les religieuses et les élèves pensionnaires.

- "Ma Soeur, je voulais me procurer des livres religieux autres que ceux inscrits à notre programme d'étude. Après tout, je suis sous-gradué et je tiens à lire de la philosophie et de la théologie.

- De la théologie? Voyons, une élève ne peut rien y comprendre. Les religieuses elles-mêmes n'étudient pas la théologie. Pour cela, il faut avoir fait un cours classique et aller au grand séminaire.

- Alors, selon vous, une fille, une religieuse ne peut jamais devenir théologienne? Pourtant Ste-Catherine de Sienne religieuse italienne et l'espagnole Thérèse d'Avila étaient, il y a des siècles déjà, des femmes bien instruites dans la science de ...

- La science de Dieu est seulement pour les hommes qui ont reçu le sacerdoce.

- Ma Soeur, j'ai étudié dans mon manuel d'histoire de l'Eglise et dans mon manuel de théodicée¹ que l'Eglise a reconnu, après bien des siècles de discussions, de schismes et d'hérésies que la femme avait, comme l'homme, une âme et une intelligence aptes au surnaturel. Moi, ça m'a toujours paru évident.

- Cessez de raisonner, de discuter et obéissez-moi. Sortez d'ici. La bibliothèque des prêtres, c'est sacré, même pour les religieuses. Si vous étiez plus pieuse, peut-être seriez-vous "appelée" par le Seigneur à devenir comme moi religieuse, servante du prêtre et de l'autel.

- Mais vous, vous-y entrez dans ce parloir?

- Oui, pour faire l'époussetage et arroser les fougères.

- Et si je demandais à l'aumônier la permission de venir me choisir des livres dans sa bibliothèque?

- La permission de lui parler doit d'abord vous être accordée par votre maîtresse de discipline et approuvée par la directrice des études.

- Mais pourquoi? Ces livres là ne sont sûrement pas à l'index. Ils sont faits pour être lus et étudiés, non?

- Oui, mais pas par des élèves. Taisez-vous. Ca suffit."

Ces permissions étaient le passeport autorisant l'allée-venue d'une salle à l'autre. Après le départ de la sacristine, je revins sur mes pas et je me précipitai vers les rayons de la précieuse bibliothèque. J'enfouis dans ma "poche de soeur" un livre relié portant le titre: "Les Confessions de St-Augustin".

Les professeurs de religion parlaient souvent, à mots ouverts, de ce saint Père de l'Eglise, philosophe et moraliste, dialecticien et théologien et de son influence sur la théologie occidentale.

Une grande illustration encadrée de Ste-Monique, sa mère éplorée, pleurant face à plage d'Ostie où ils demeuraient, était

fixée aux murs du grand corridor de l'étage du parloir. On célébrait sa fête et sa sainteté à la messe du 4 mai. J'avais lu sa vie. On y écrivait que Ste-Monique était née en Afrique, s'était mariée à un païen - un non catholique - qu'elle avait converti par l'exemple de ses vertus. Devenue veuve, elle s'était dévouée à son fils Augustin et avait expié par ses larmes, ses prières et ses sacrifices les fautes de ce fils dévoyé. Dieu agrée dans sa Miséricorde infinie les prières et les larmes de cette sainte mère et l'âme d'Augustin fut rendue à la vraie vie. Ainsi se terminait la biographie de Ste-Monique.

Dans mon journal de couventine j'ai noté ma surprise d'apprendre que St-Augustin et sa mère étaient des Africains, des Noirs. A date, j'avais cru, sans réfléchir, que tous nos saints patrons et patronnes étaient des français et des françaises, comme l'étaient Ste-Geneviève, Ste-Jeanne-D'Arc et Ste-Thérèse de Lisieux.

1. La théodicée est la science de Dieu par les seules lumières de la raison. Elle diffère de la théologie, qui étudie Dieu à l'aide de la raison éclairée par la foi.

DES FANTOMES D'EUCARISTIE?

par Joce-Lyne Biron

Récemment, Second Regard présentait une entrevue avec la codirectrice du Centre Don Quichotte à Washington¹, Dolly Pomerleau. Cette entrevue portait sur les femmes qui célèbrent l'Eucharistie aux Etats-Unis.

Il y a sept ans s'est amorcé un mouvement en vue de l'ordination des femmes dans l'Eglise catholique. L'Eglise officielle, hiérarchique et patriarcale s'y oppose, mais il n'en demeure pas moins que de nombreuses femmes se sentent appelées par le Seigneur et par leur communauté.

Bien que Mgr Malone, qui dirige le secrétariat du Comité des évêques sur la doctrine, la recherche et les pratique pastorales, dit que "les Eucharisties de femmes sont des fantômes d'Eucharisties", plus de cinq cents américaines catholiques n'en célèbrent pas moins l'Eucharistie au cours d'activités "underground". Ces femmes sont, comme au commencement de l'Eglise, appelées par leur communauté composée de femmes, mais aussi d'hommes. Certaines militent en vue de la reconnais-

sance officielle de leur ministère par l'Eglise; d'autres croient que cette reconnaissance serait superflue, car les communautés dans lesquelles elles célèbrent considèrent qu'il s'agit d'Eucharisties véritables.

Il y a quelques années, 40% de l'opinion catholique américaine se disait favorable à l'ordination des femmes; ce pourcentage croîtrait de 2% par année.

Pour madame Pomerleau, c'est imposer des limites à la liberté de Dieu que de ne pas ordonner les femmes qui le désirent: "Si l'on dit que Dieu ne peut pas appeler les femmes à devenir prêtres, c'est un blasphème."

Consacrer l'Eucharistie, c'est un acte courageux que des femmes accomplissaient dans le secret jusqu'à l'an dernier. L'Eglise imposera-t-elle des sanctions qui pourraient aller jusqu'à l'excommunication? Dolly Pomerleau ne le croit pas, ou alors il ne pourrait s'agir que de cas très rares. En effet, que risquent les célébrantes? Très peu, les femmes n'ayant aucune fonction officielle, aucun pouvoir dans l'Eglise.

Par contre, quand cinq cents femmes, fidèles au "Faites ceci en mémoire de moi", sont des rassembleuses d'hommes et de femmes, cela ne peut pas ne pas faire avancer la cause de la justice et la liberté dans l'Eglise.

Il y a des rêves de liberté et de justice - sinon des utopies - qui sont porteurs d'espérance et qui

font vivre. Peut-être qu'un jour ceux qui exercent l'autorité dans l'Eglise apprendront-ils à l'exercer pleinement. Ils permettront; ils accepteront qu'il n'y ait plus ni homme, ni femme, mais des êtres qui acceptent de pousser le risque de la liberté, jusqu'à donner cette liberté; c'est à cette condition seulement que des vies de femmes - et d'hommes - peuvent être fécondes.

1. Le Centre se consacre à la défense de la justice sociale. On lira aussi avec intérêt "Les femmes américaines célèbrent", dans Femmes et hommes dans l'Eglise, septembre 1981.

Il se prépare quelque chose pour le 8 mai, à Montréal.

Surveillez les journaux •

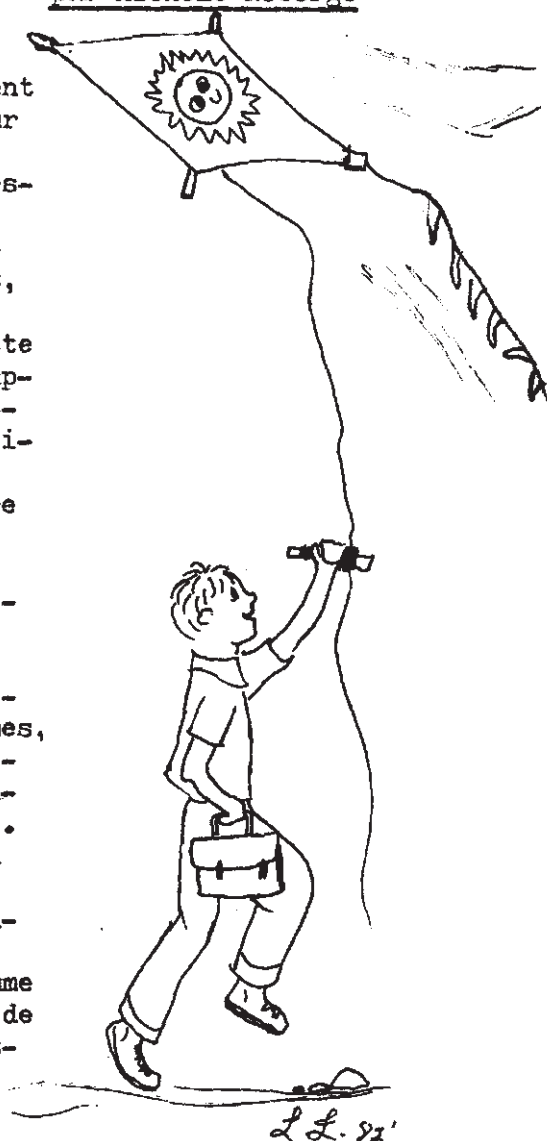
des outils...

L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX AU PRIMAIRE

par Michèle Roberge

Le programme d'enseignement religieux catholique du secteur primaire fait présentement l'objet d'une révision et nécessite une élaboration nouvelle. Voilà pourquoi, depuis septembre 1980, une équipe de femmes, pédagogues de formation, se consacrent à cette tâche. Cette gestation, il va sans dire, suppose plusieurs remises en question, exige une prise de conscience nouvelle, génère de nombreuses consultations, engendre moult tâtonnements, interroge sans cesse et partout, laisse parfois un goût amer, mais provoque souvent l'enthousiasme.

C'est à travers ces différents états d'âme que ces femmes, riches de leur expérience féminine, maternelle et professionnelle ont appris à se débattre. Elles veulent donner le jour à un programme répondant certes aux exigences techniques d'élaboration, mais elles désirent par-dessus tout que ce programme s'harmonise au vécu quotidien de l'enfant en processus de croissance.



LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS L'EGLISE

des trucs!

Le diocèse de Québec conteste l'accréditation syndicale du comité diocésain d'action catholique. En effet, il a obtenu du Tribunal du travail la permission d'en appeler d'une décision favorable rendue en faveur des employés du comité diocésain d'action catholique.

Les employés du comité d'action catholique avaient fait une demande d'accréditation syndicale en mai 1980. Ils ont reçu une réponse positive en novembre 1981. C'est à ce moment-là que le diocèse a décidé d'en appeler de ce jugement du commissaire.

Le comité d'action catholique groupe huit personnes: six animateurs, une secrétaire et un employé s'occupant de l'entretien. Ces personnes travaillent à la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), au Mouvement des travailleurs chrétiens (MTC) et au Regroupement action-milieu (RAM).

(D'après Le Soleil)

Le "livre sur l'amour"

CITE DU VATICAN (AFP) — Jean-Paul II a commencé hier un nouveau chapitre du "livre sur l'amour, la sexualité, le célibat, le mariage et la théologie du corps", qu'il est en train de lire aux fidèles qui participent aux audiences générales: il l'a consacré à "la virginité et le célibat pour le royaume des cieux". Il a souligné que c'est après un rappel par Jésus des exigences de la fidélité conjugale que les apôtres se demandaient s'il convenait de se marier. "Jésus, a affirmé Jean-Paul II, n'a pas répondu directement à cette question, comme pour ne pas déprécier, au regard de la continence volontaire, l'état de mariage qui demeure la règle commune en ce monde. Mais il a indiqué le célibat pour le royaume des cieux comme un choix personnel conseillé, et une grâce particulière accordée à certaines personnes en mesure de le comprendre."

LA PLACE DE LA FEMME DANS L'EGLISE, DE MARIE A THERESA KANE

Tel est le titre d'un dossier, publié par l'AFEAS (dans Femmes d'ici, no de mars 1982). Ce survol historique de la situation de la femme dans l'Eglise "donne le goût de prendre les moyens de participer davantage à tous les ministères et surtout de faire valoir (nos) idées sur le fonctionnement possible d'une Eglise plus démocratique".

AFEAS, 180 est, Dorchester, suite 200, Montréal H2X 1N6 (514) 866-1813; abonnement 1 an (10 nos): 5,00\$.

SOMMAIRE

AVIS DE REABONNEMENT	2
Le Manifeste du CEP sur la place des femmes dans l'Eglise	3
C'est tout toi qui grandis ...	6
Annine Fortin, répondante diocésaine à la condition féminine	7
Les femmes auront-elles la patience d'attendre?	9
La sororité des femmes de banlieue	11
<u>DOSSIER AVORTEMENT</u>	12-18
Catherine de Sienne, Thérèse d'Avila et nous ...	21
Des événements, des outils, des trucs!	24

LES GROUPES DE REFLEXION DE L'AUTRE PAROLE

Les groupes de réflexion de L'autre Parole sont implantés dans quelques régions du Québec. Le groupe de Québec, en particulier, est à la recherche de quelques femmes, chrétiennes et féministes, qui seraient tentées par l'expérience.

Pour de plus amples informations, contacter Joce-Lyne Biron (418) 527-1049 ou Anne Fortin (418) 694-0298.

Les femmes de Rimouski, Sherbrooke, Montréal ou d'ailleurs peuvent s'adresser à L'autre Parole

a/s Marie-Andrée Roy
C.P. 393, Succ. "C"
MONTREAL H2L 4K3

